

## Vie scientifique

# « La forêt : enjeux comparés des formes d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation généralisé »

## Compte rendu de colloque (Poitiers, 16-17 octobre 2003)

Jean-Paul Guyon

Foresterie, ENITAB, 1 cours du Général de Gaulle, BP 201, 33175 Gradignan cedex, France

Parce que les dynamiques des espaces forestiers sont en interaction avec les dynamiques sociales, il est indispensable de comprendre les enjeux sociaux qui sous-tendent leur appropriation, leur gestion et leur exploitation. Ceci s'impose d'autant plus que la forêt est l'objet d'une demande sociale croissante, au point que certains décideurs la qualifient de bien commun de l'humanité. C'est pourquoi le laboratoire Identité, connaissance des territoires et environnements en mutation (IcoTEM, MSHS, Université de Poitiers) a rassemblé dans un colloque international, à la Maison des sciences de l'homme et de la société de Poitiers, forestiers, anthropologues, sociologues, géographes et historiens.

Ces spécialistes étaient d'abord invités à se pencher sur les liens entre faits écologiques et pratiques sociales (axe 1 du colloque : « La forêt : du géosystème aux territoires »). Ils étaient ensuite invités à décrypter la dualité nature/culture, principe fort de la pensée européenne (axe 2 : « La forêt : représentations et appropriations de la nature »). Ils avaient enfin à examiner la question des espaces périurbains, leur qualification par la forêt et les relations des urbains avec « leur » forêt (axe 3 : « La forêt dans l'espace périurbain »). Ces questions ont conduit à s'interroger sur la « multifonctionnalité » de la forêt et sur les implications de celle-ci en termes de gestion du territoire.

### La forêt : du géosystème aux territoires

Les forêts sont le reflet de la société. Elles correspondent à des espaces cultivés en fonction de besoins exprimés. Selon Andrée Corvol-Dessert (historienne, IHMC, CNRS, ENS Paris), il y a donc une totale coïncidence entre ce que pense l'ensemble de la société, en général, des utilités de la forêt et ce que demandent les différents groupes d'utilisateurs. Mais pour Mohamed Ali Mekouar (FAO, Rome), le contexte actuel est au contraire celui d'une crise de confiance entre les utilisateurs et les décideurs, et entre groupes d'utilisateurs, à propos des objectifs de gestion. Et cela n'est pas favorable au développement d'un droit international concernant la forêt. Les législations forestières nationales ont résisté et se sont renforcées face à l'émergence du droit de l'environnement.

Les quinze communications présentées de ce premier groupe ont présenté la forêt soit comme « un » territoire, soit comme « dans le » territoire, ou encore « à la marge » des territoires. Pour Georges Bertrand (géographe physicien, UMR GEODE, Toulouse), l'ambiguïté, la marginalité, l'hybridation, la multitemporalité, l'interprofessionnalité et la poétique caractérisent l'ensemble de ces territoires. On peut utiliser sa grille pour rendre compte des interventions :

- L'ambiguïté : leur diversité (de la savane à l'Argane-raie ou à la forêt privée française), liée à la réalité biophysique et aux constructions socioculturelles, rend les forêts inclassables.

- La marginalité : la forêt est marginalisée dans le contexte de la mondialisation. En Amazonie ou en Afrique, on assiste, dans les villages situés en forêt, à l'émergence d'un mouvement local de résistance (le pouvoir aux habitants), tant la politique de la Banque mondiale ou d'ONG, telle Greenpeace, semblent contraires aux demandes sociales.
- L'hybridation : le rapport nature/culture est pour le géographe un objet hybride placé sous le signe de l'anthropisation.
- La multitemporalité, à laquelle il convient d'ajouter la multiscalarité : elles sont prises en compte uniquement pour mieux gérer la durabilité et la dynamique interne du système. En effet, la gestion est réalisée à la fois sur le temps long, pour des objectifs de conservation et de pérennisation, et sur le temps court pour des objectifs de productivité. La dynamique interne du système forestier impose une prise en compte des différentes échelles spatiales (de la microparcelle au massif forestier et à l'environnement de ce massif).
- L'interprofessionnalité : la relation discipline/interdiscipline est bien assimilée par les professionnels, qui ont un langage propre sur un objet interdisciplinaire. En ce sens, la foresterie est une discipline qui s'ouvre à d'autres disciplines autour d'un objet : la forêt.
- La poétique : le paysage est apprécié comme un intégrateur d'éléments culturels dans l'analyse biophysique (Sophie Le Floch, sociologue, Cemagref). Il n'y a pas de dimension humaine sans poésie.

## La forêt : représentations et appropriations de la nature

Dans certains pays, la forêt, espace sexuellement marqué (domesticité pour la femme, chasse pour l'homme), est inappropriable en tant que telle parce qu'appartenant aux animaux. En Amazonie, il existe un fonds culturel commun aux sociétés, qui est caractérisé par l'opposition visible (les biens)/invisible (la mort, les dieux) et par une appropriation correspondant à des utilisations spécifiques. Le développement actuel, piloté par des organismes européens (que ce soient les ONG ou la Banque mondiale), est une négation de cette culture (Éric Navet, anthropologue, USHS, Université Marc Bloch, Strasbourg).

En Europe, seuls les professionnels de la forêt (gestionnaires, bûcherons, décideurs, exploitants, chasseurs) ont, aux yeux du propriétaire, une légitimité pour tirer partie de la forêt. La tendance est alors à une gestion conservatrice, et utilitariste, de la nature, liée à l'exercice d'une profession (suivant le principe : « je préserve », voire « je sanctuarise », le cadre d'exercice de mon activité). Toujours en Europe, les forêts sont l'objet

d'appropriations que l'on peut qualifier de « mythiques », que celles-ci renvoient à des usages anciens (comme dans les Landes) ou soient au contraire le fait d'utilisateurs nouveaux de ces espaces naturels marchandisés (comme les parcours d'« accro-branches »). Dans ce dernier cas d'« anthropologisation » ultime de la forêt, on l'« euphémise », pourrait-on dire, pour n'en garder que les éléments esthétiques les plus forts, tout en rejetant les dangers inhérents à l'incertitude de la confrontation de l'homme avec la vraie nature. Il s'agit bien là d'une re-définition de la nature (Dominique Artus, psychologue, IcoTEM, Université de Poitiers). On a bien l'impression que, dans un contexte de mondialisation, il y a émergence de nouvelles orientations de l'anthropologie de la nature. La vision collective d'un espace qui pourrait devenir vide biologiquement, culturellement et culturellement fait peur. La crainte d'une non-gestion peut faire naître, chez le forestier, la peur d'une absence de dynamique biologique contrôlée, c'est-à-dire, pour lui, d'un vide biologique. À cette crainte, se substitue peu à peu, de la part des utilisateurs de la forêt, la peur d'un vide culturel, peur liée à l'absence de sens qu'aurait l'objet forêt s'il était délaissé par les gestionnaires ou au contraire récupéré par les industriels.

## La forêt dans l'espace périurbain

L'espace périurbain est le lieu par excellence du choc entre nature et culture. convoitée, disputée, au centre de dynamiques concurrentes pour le contrôle et la valorisation de ses ressources, la forêt périurbaine est « paradoxes, oppositions, complémentarités » (Micheline Hotyat, biogéographe, Laboratoire de biogéographie-écologie, Université de Paris IV). Elle donne lieu, en effet, à des types spécifiques de rapport homme/nature qui oscillent entre deux pôles : celui d'une forêt repoussoir, stigmatisée, et celui, opposé, d'une forêt valorisée, recherchée, si ce n'est idéalisée – et dans tous les cas menacée. Paradoxes : la forêt est tout à la fois le produit d'une dynamique de vie et décor, paysage fixé ; le désir de la connaître peut générer des dégradations : elle s'appauvrit alors qu'elle est biologiquement diverse ; sa fragmentation par l'urbanisme la rend fragile. Oppositions : entre des rythmes biologiques et des rythmes sociétaux, entre professionnels et citoyens utilisateurs, entre production et sacré, entre simple voisinage et multiplicité de centres d'intérêts. Complémentarités : spatiales (entre campagne et forêt, entre ville et forêt), temporelles (comment le sens des dynamiques biologiques peut-il être changé, notamment pour ce qui est de la conservation ou du développement de la biodiversité ?) (cf. plus haut le chapitre multitemporalité, multiscalarité), complémentarités sociétales (entre des activités publiques et privées, des gestions participatives et imposées (par les industriels), des usages traditionnels et modernes).

## La forêt : un objet factuel, matériel, puis idéal

La diversité des facettes des forêts, objet à la fois naturel, culturel, hybride, écologique, paysan, urbain, mythique, marchand, sacré, en fait un objet de recherche pluridisciplinaire, avec des enjeux qui tournent autour des questions d'appropriation, de représentation et de gestion (Paul Arnould, biogéographe, ENS, Lyon). Ces caractéristiques contradictoires et intriquées conduisent à se poser la question : qu'est-ce que mieux exploiter ?

Pour Gilles Ferreol (ICoTEM, Université de Poitiers), ce colloque a permis de dégager les axes de réflexion suivants :

- Un axe méthodologique sur les catégorisations : comment catégoriser les forêts et en fonction de quelle cohérence ?
- Un examen critique des discours affichés concernant l'accès aux ressources forestières : il y a un décalage entre l'image et la réalité ; il faut décoder le discours des ONG et celui des communautés d'utilisateurs, surtout pour ce qui est des nouvelles utilités.

- Une discussion corporatiste à réévaluer : la forêt n'est pas seulement un peuplement forestier, c'est un cadre de vie avec des dynamiques contraires. Le discours corporatiste des forestiers ne doit pas rester sur une vision naturaliste des forêts, il doit s'enrichir des différentes perceptions de tous les utilisateurs.
- Une représentation et une identification des acteurs : il s'agit de caractériser les dynamiques sociales actuelles dans la mesure où elles peuvent nous donner un début de compréhension des enjeux qui seront à la base des mécanismes d'appropriation futurs, ce qui était au cœur de l'interrogation générale du colloque. On peut, à ce propos, se demander quelle projection de notre imaginaire, voire quelle vision mystique, est derrière notre perception de la forêt et comment ceci coexiste avec la rationalisation économique.

Ce colloque a finalement permis de dégager des pistes de réflexion pour tous les acteurs de la foresterie : autour du développement durable, notion qui inclut la sauvegarde de ce patrimoine ; autour des dynamiques spatiales, qui sont des composantes de l'aménagement du territoire ; et, enfin, autour de la question de l'environnement juridique et du droit forestier international, dont l'actualisation est devenue une urgente nécessité.